

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents

Tenue le lundi 24 avril 2023, 18 h 30

Au centre administratif du Centre de Services scolaires de la Pointe-de-l'Île

Présences :

École	Rôle	Nom	Prénom	Présence
Adélard-Desrosiers	Représentant	Barbe	Cynthia	Oui
Albatros	Représentant	Guénette-R.	Martin	Oui
Alphonse-Pesant	Représentant	Laouche	Kamel	Non
Cardinal-Léger	Représentant	M'Zir	Omar	Oui
Chénier	Représentant	Verville	Diane	Oui
De la Belle-Rive	Représentant	Chrétien	Louis-Philippe	Oui
De la Belle Rive	Substitut	Lamy	Josiane	Non
Denise-Pelletier	Représentant	Jean	Dominique	Oui
Des Roseraies	Représentant	Perron	André	Non
Félix-Leclerc	Représentant	LeBlanc	Stéphanie	Oui
Ferland	Représentant	Saih	Nasr Eddine	Oui
Ferland	Substitut	Hassoun	Youssef	Oui
Fernand-Gauthier	Représentant	Houle	Julie	Non
François-La Bernarde	Représentant	Pagé	Benoit	Oui
Gabrielle-Roy	Représentant	Doréus	Mercidieu	Oui
Gabrielle-Roy	Substitut	Tibourtine	Reda	Non
Général-Vanier	Représentant	Sifra	Natachelle	Non
Jacques-Rousseau	Représentant	Lajoie	Marie-Josée	Non
Jean-Nicolet	Représentant	Francia	Josma	Non
Jules-Verne	Représentant	Micourt	Jackson	Oui
Jules-Vernes	Substitut	Brick	Omar	Oui
La Dauversière	Représentant	Azizi	Mohamed	Non
Lambert-Closse	Représentant	Kerdja	Omar	Non
Le Carignan	Représentant	Siby	Hassene	Oui
Marc-Aurèle-Fortin	Représentant	Kamel	Melha	Oui
Marc-Laflamme	Représentant	Boily	Karine	Non
Montmartre	Représentant	Campos	Stefania	Oui
Notre-Dame	Représentant	Lépine-Talbot	Solveig	Non
Notre-Dame-de-Fatima	Représentant	Almada	Claudia	Non
Pie XII	Représentant	Degoh	Godwin	Oui
Pierre-de-Coubertin	Représentant	Gauthier	Maxime	Oui
René-Guénette	Représentant	Mercius-Marc	Oveline	Non
René-Guénette	Substitut	Verreault	Audrée	Oui
Sainte-Colette	Représentant	Perrier	François Junior	Non
Sainte-Germaine-Cousin	Représentant	Jolin	René	Oui
Sainte-Gertrude	Représentant	Kilcullen	Cindy	Oui
Saint-Joseph	Représentant	Bouabdelli	Kamel	Non
Saint-Marcel	Représentant	Larivée	Nicole	Oui

Saint-Octave	Représentant	Bruneau	Marie-Christine	Non
Saint-Rémi	Représentant	Bensmail	Mohammed-R.	Oui
Saint-Vincent-Marie	Représentant	François	Kerline	Non
Saint-Vincent-Marie	Substitut	Delcy-Blanchette	Caroline	Non
Sec. Antoine-de-St-Exupéry	Représentant	Galvez	Luis R.	Oui
Secondaire Anjou	Représentant	Levesque	Annie	Oui
Secondaire Calixa-Lavallée	Représentant	N'Diaye	Franck	Oui
Secondaire Daniel-Johnson	Représentant	David	Maria Sinopha	Non
Secondaire-Daniel-Johnson	Substitut	Jerome	Sherly	Non
Secondaire P.A.T	Représentant	Forgues	Aline	Oui
Secondaire P.A.T	Substitut	Noël	Annick	Non
		Larivière-		Oui
Secondaire Henri-Bourassa	Représentant	Damien	Martine	
Secondaire Jean-Grou	Représentant	Riguerre	Antoine	Non
Simone-Desjardins	Représentant	Leclerc	Cindy	Oui
Wilfrid-Bastien	Représentant	Medjahed	Amel	Non
Wilfrid-Bastien	Substitut	Souna	Mohammed	Oui
Wilfrid-Pelletier	Représentant	Vo	Nathalie	Non
CCSEHDAA	Représentant	Forgues	Aline	Oui

Invité		Nom	Prénom	Présence
CSSPI	Directeur général-adjoint	Duquette	Martin	Oui
	Coordonnatrice transport			Oui
CSSPI	scolaire	Larouche	Julie	

Monsieur Omar M'Zir agit comme président d'assemblée et madame Guylaine Bourget comme secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 18 h 37. Le président fait lecture de l'ordre du jour transmis dans l'avis de convocation.

□□□□□

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 20 mars 2023
4. Mot du président
5. Transport scolaire
6. Politique concernant les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et premier au second cycle à l'ordre secondaire

7. Résolutions pour le prix de la reconnaissance de l'engagement parental de la FCPQ
8. Paroles aux délégués
 - Déléguée votant FCPQ
 - Réseaux
 - Transport
 - EHDAA
9. Varia
10. Date, endroit et heure de la prochaine séance
11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est proposé par Benoit Pagé
Et appuyé par Martine Larivière-Damien

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »

□□□□□

3. Adoption du procès-verbal du 20 mars 2023

Que le procès-verbal du 20 mars 2023 soit adopté tel que rédigé.

Proposé par Stéphanie LeBlanc
Appuyé par Louis-Philippe Chrétien

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »

□□□□□

4. Mot du président

Monsieur Omar M'Zir, président du Comité de parents, souhaite la bienvenue aux parents présents.

Il souhaite la bienvenue à M. Martin Duquette et à Mme Julie Larouche pour la présentation de la politique du transport scolaire et la politique concernant les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et premier au second cycle à l'ordre secondaire.

□□□□□

5. Présentation de la politique sur le transport scolaire et plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2023-2026

1. Politique sur le transport scolaire

M. Martin Duquette et Mme Julie Larouche nous informent que le but de cette présentation est d'informer les membres qu'il y a une consultation sur certaines modifications à la politique sur le transport scolaire.

M. Duquette fait d'abord une mise en contexte pour démontrer le but des changements apportés à la politique :

- Le secteur du transport scolaire est en déficit depuis quelques années. Pour 2022-2023, le déficit estimé est de 1 600 000 \$;
- Il y a un manque de personnel pour œuvrer dans les compagnies de transport ce qui occasionne les fréquents bris de service.
- Il y aura une augmentation du déficit en raison de l'augmentation constante du nombre d'élèves nécessitant un point de service spécialisé (adaptation scolaire, accueil) ;
- Il faut revoir l'offre de service pour les élèves de niveau secondaire afin d'aider financièrement les élèves les plus défavorisés ;
- L'entrée en vigueur des modifications retenues de la politique serait pour l'année scolaire 2024-2025.

Par la suite, il nous informe de la situation actuelle en ce qui concerne les élèves admissibles au transport au niveau du CSSPI et il nous démontre avec un comparatif avec les autres Centres de services scolaire de l'île de Montréal que la politique de notre centre de services scolaires est beaucoup plus avantageuse.

Les modifications proposées sont :

- Pour les 2^e et 3^e cycles du primaire, augmentation de la distance de marche de 1000 m à 1600 m.
- Pour les écoles à projet particulier, le transport sera un libre-choix selon les places disponibles.
- D'offrir les places disponibles avec tarification aux élèves qui ne répondent pas aux nouveaux critères d'admissibilité, aux élèves qui fréquentent une école à projet pédagogique particulier et aux élèves dont les parents ont obtenu un libre choix.
- Pour les élèves de niveau secondaire, offrir une allocation selon des critères de défavorisation.

Actuellement, il y a près de 6000 élèves qui bénéficient du transport scolaire. Avec ces modifications, le nombre d'utilisateurs diminuera de 1000 élèves, ce qui devrait contribuer à réduire le déficit.

Une période de questions-réponses a suivi la présentation.

Finalement, des recommandations seront faites par le Comité de parents au Conseil d'administration qui prendra la décision finale.

2. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSPI pour les années scolaires 2023-2026

M. Duquette nous explique les principes du plan triennal de répartition et de destination des immeubles. Le CSSPI doit identifier la totalité des bâtiments. Ils doivent donner la vocation de chacun des immeubles pour les trois prochaines années. Le but premier est de permettre aux arrondissements de connaître l'utilisation de ces bâtiments, de pouvoir convenir avec eux des partages d'utilisation des installations sportives et c'est aussi une obligation de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Par le fait même, cela permet de divulguer les autorisations gouvernementales obtenues pour les agrandissements et la construction de nouvelles écoles.

Une période de questions-réponses a suivi la présentation.

Finalement, des recommandations devront être faites par le Comité de parents à la direction de centre de services.

□□□□□□

6. Politique concernant les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et premier au second cycle à l'ordre secondaire

M. Martin Duquette nous informe que les changements faits sur la politique concernant les règles de passage sont mineurs. Cela consiste essentiellement à modifier le nom de commission scolaire par Centre de services scolaire.

Aussi, dans les règles de passage du primaire au secondaire, il y avait des concepts qui n'existent plus au niveau de l'évaluation et du critère de passage. Lorsque cette politique a été faite, le concept de compétence transversale y était inscrit, mais c'est maintenant un concept majeur avec le renouveau pédagogique.

M. René Jolin s'interroge sur les raisons de cette consultation si ses modifications sont imposées par le ministère de l'Éducation. M. Duquette, précise que toute modification à une politique, même si ce sont des règles établies par le ministère doit être présentée pour consultation auprès des Comités de parents.

M. Omar M'Zir se demande pourquoi le point 4 de l'ancienne politique, qui mentionne que le comité de parents doit être consulté, a été enlevé. M. Duquette explique que toute politique d'un Centre de services scolaire requiert une consultation même si cela n'apparaît plus dans la politique.

□□□□□□

7. Résolution pour le prix de la reconnaissance parentale de la FCPQ

M. Omar M'Zir énumère les prix offerts par la FCPQ, qui seront remis pour l'engagement parental. Il nous mentionne qu'il y a deux prix qui nous concernent, le prix Bronze et le prix Argent.

Le comité exécutif propose que le prix Bronze soit remis à tous les représentants du comité de parents. Une résolution à cet effet sera envoyée à la FCPQ.

Proposé par Melha Kamel
Et appuyé par Martine Larivière-Damien

Le prix Argent doit être remis à une seule personne par Centre de services scolaire. M. René Jolin, propose la nomination de Mme Aline Forgues pour son implication, en tant que parent, depuis plusieurs années, dont notamment en assumant la présidence du comité CCSEHDAA et représentante au Comité exécutif, en tant que vice-présidente du Conseil d'établissement de l'école secondaire de Pointe-aux-Trembles. Elle démontre toutes les qualités pour l'attribution de ce prix.

Proposé par René Jolin
Et appuyé par Melha Kamel

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »

8. Paroles aux délégués :

Déléguée votant FCPQ

M. Omar M'Zir donne la parole à Mme Melha Kamel.

Mme Melha Kamel nous mentionne qu'elle a eu une rencontre le 15 avril. Il y a eu plusieurs consultations. Ce qui a retenu son attention, c'est le mémoire pour l'encadrement du travail des enfants.

Elle rappelle que les parents ont jusqu'au 3 juin pour s'inscrire au rendez-vous national des parents de la FCPQ. C'est ouvert à tous les parents du Québec. La rencontre est gratuite pour ceux qui veulent le faire en virtuel. Ceux qui voudraient le faire en présentiel doivent donner leur nom au Comité de parents. Le Comité de parents décidera du nombre de participants. Le coût par participant est de 50 \$.

M. Franck N'Diaye prend la parole pour le réseau Montréal-Nord/Rivière-des-Prairies.

Il rappelle aux membres qu'il y aura une rencontre le 8 mai à l'école Calixa-Lavallée. Un ordre du jour sera envoyé à tous les membres du réseau. Une présentation sera donnée par la direction du CSSPI sur les thèmes de la sécurité autour des écoles ainsi que sur la violence et intimidation.

Une consultation sera faite pour connaître les points forts ou les points à améliorer lors des rencontres du comité de parents.

Mme Aline Forgues prend la parole pour le réseau Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles/Écoles spécialisées.

Elle mentionne que la rencontre pour ce réseau aura aussi lieu le 8 mai à l'école Daniel-Johnson. Toutes les informations pour cette rencontre seront envoyées à tous les membres du réseau. Le directeur réseau sera présent lors de cette réunion.

Elle suggère d'arriver bien préparée et d'arriver avec des thèmes qui pourraient être priorités lors de la prochaine année scolaire.

M. Nasr-Eddine Saih prend la parole pour le réseau St-Léonard/Anjou.

Il mentionne que la rencontre pour ce réseau aura lieu le 8 mai à l'école Ferland à St-Léonard.

Le but de cette rencontre est de connaître les points forts et les points à améliorer pour le comité de parents et de trouver des moyens pour accroître la présence des représentants au comité de parents. Il voudrait connaître les thèmes à prioriser pour la prochaine année.

Transport

M. Omar M'Zir donne la parole à M. René Jolin.

M. Jolin nous mentionne qu'il n'y a pas encore de date pour une prochaine rencontre. Cependant, dans la politique sur la modification du transport scolaire qui nous a été proposée, il y a des rôles et responsabilités notamment pour le comité consultatif sur les transports. Il va faire une recommandation pour que l'on puisse ajouter minimalement deux rencontres par année.

EHDAA

M. Omar M'Zir donne la parole à Mme Aline Forgues, représentante du CCSEHDAA.

Mme Aline Forgues nous mentionne qu'il y a une consultation qui doit être remise le 13 mai sur la répartition des services éducatifs complémentaires pour la prochaine année scolaire. Elle en fait la présentation avec Mme Melha Kamel.

Elles nous rappellent que les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages, donc qui sont en complément aux services éducatifs et qui sont regroupés en 4 programmes différents :

- Les services de soutien qui visent à assurer à l'élève des conditions propices d'apprentissage.
- Les services de vie scolaire qui visent le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires, ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école.
- Les services d'aide à l'élève qui visent à l'accompagner dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre.

- Les services de promotion et de prévention qui visent à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

La responsabilité du Centre de services est d'organiser ces services pour les élèves et le document nous montre comment sont utilisés les intervenants et professionnels dans l'organisation et sur quelle base la répartition est faite dans chacun des établissements.

Mme Forgues note qu'il n'y a pas de grandes modifications avec les services de l'année scolaire actuelle.

Finalement, elle invite tous les parents du comité de parents à participer aux séances du CCSEHDAA. La prochaine rencontre aura lieu le 18 mai au Centre de services scolaire à 18 h 30.

□□□□□

9. Varia

Aucun point soulevé.

□□□□□

10. Date de la prochaine rencontre du Comité de parents

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 15 mai 2023 en présentiel au centre de services scolaire.

□□□□□

11. Levée de l'assemblée

À 20 h 53, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Proposé par René Jolin
Appuyé par Hassene Siby

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »